

Kidearen IZENA / NOM de l'adhérent :

HELBIDEA / Adresse :

Tèl. domicile : Mugikor / Portable :

Pas de courriel. Courriel :

Le consommateur adhérent a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les principes de la charte AMAP.
- à régler d'avance l'achat de ses produits.
- à prendre en compte les aléas de production.
- à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.
- à participer à la réunion bilan avec les producteurs.

Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Date et signature de l'adhérent :

Le producteur Jokin Zaldunbide (64210 Arbonne) a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les ENGAGEMENTS de la charte AMAP.
- à livrer l'AMAP et à être présent aux dates prévues de 18h30 à 19h30 sur le lieu de distribution.
- à répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement du contrat.

Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Signature du producteur :

Contrat pour 1 distribution le lundi 16 mars 2015.
(date limite de remise du contrat le lundi 02/03/2015)

Composition des sachets de 25 gr à 4,00 Euros	Nombre de sachets
Belle ligne : Reine des prés, Callune	
Relax : Lavandin, millepertuis	
Digestive : Thym, sauge	
Respiratoire : Eucalyptus, Hysope	
Sportif : Origan, Sarriette, Romarin	
Du matin : Sarriette, Thym citronné, Origan	
Défenses : Perilla, Sureau, Romarin	
Tonus : Romarin, Sauge, Sarriette	
Sommeil tranquille : Basilic, Aubépine, Verveine	
Envoûtant : Basilic cannelle, Marjolaine, Menthe pouliot	
Sachets 25 gr simples à 3,50 Euros	Nombre de sachets
Verveine citronnée	
Quantité totale de sachets à 4,00 euros :	
	à 3,50 euros :
Montant du chèque à remettre : €uros.	

Chèque à l'ordre du producteur :

Jokin Zaldunbide
Tèl. : 05 59 63 71 13

Concernant ce contrat vous pouvez joindre
Jean-Marie Planty au 06 71 99 47 28

Kidearen IZENA / NOM de l'adhérent :	
HELBIDEA / Adresse :	
Tél. domicile :	Mugikor / Portable :
<input type="checkbox"/> Pas de courriel.	Courriel :

Le consommateur adhérent a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les principes de la charte AMAP.
- à régler d'avance l'achat de ses produits.
- à prendre en compte les aléas de production.
- à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.
- à participer à la réunion bilan avec les producteurs.

Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Date et signature de l'adhérent :

Le producteur Jokin Zaldunbide (64210 Arbonne) a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les ENGAGEMENTS de la charte AMAP.
- à livrer l'AMAP et à être présent aux dates prévues de 18h30 à 19h30 sur le lieu de distribution.
- à répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement du contrat.

Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Signature du producteur :
(Vaut pour reçu)

Contrat pour 1 distribution le lundi 16 mars 2015.
(date limite de remise du contrat le lundi 02/03/2015)

Composition des sachets de 25 gr à 4,00 €uros	Nombre de sachets		
Belle ligne : Reine des prés, Callune			
Relax : Lavandin, millepertuis			
Digestive : Thym, sauge			
Respiratoire : Eucalyptus, Hysope			
Sportif : Origan, Sarriette, Romarin			
Du matin : Sarriette, Thym citronné, Origan			
Défenses : Perilla, Sureau, Romarin			
Tonus : Romarin, Sauge, Sarriette			
Sommeil tranquille : Basilic, Aubépine, Verveine			
Envoûtant : Basilic cannelle, Marjolaine, Menthe pouliot			
Sachets 25 gr simples à 3,50 €uros	Nombre de sachets		
Verveine citronnée			
Quantité totale de sachets à 4,00 euros :		à 3,50 euros :	
Montant du chèque à remettre :		€uros.	

Jokin Zaldunbide

Tél. : 05 59 63 71 13

Exploitation agréée en agriculture biologique (AB) avec l'organisme Certisud.

Une quarantaine de plantes différentes sont cultivées sur un demi hectare.

Les seuls apports effectués 1 à 2 fois par an sont la chaux (carbonate de calcium) et des engrais organiques certifiés en bio (Germiflor).

Pour enrichir le sol, le producteur confectionne aussi du purin d'ortie, de consoude et de fougère aigle.

Tous les travaux sont faits à la main : cueillette, désherbage etc.

Certaines plantes sont cueillies dans la nature : ortie, aubépine, reine des prés, prêle, etc. (une quinzaine d'espèces différentes).

Le producteur approvisionne 4 AMAP, quelques magasins bio et le marché de Bayonne.